



AZAY-SUR-CHER

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - NOVEMBRE 2022



ÉDITO

**Cher(e)s Azéennes
et Azéens,**

De crise en crise
nous cherchons
à maintenir le cap
avec une forte

détermination de l'équipe municipale.

En effet, à peine sortis de la crise sanitaire dont les incidences persistent, nous sommes entrés dans une crise du coût de l'énergie qui, pour les communes de notre taille, représente une augmentation de 350 %.

Pour Azay-sur-Cher, le coût de l'énergie passera de 70 000 en moyenne à 270 000 à partir de janvier 2023. Cette situation déstabilise totalement nos finances locales et obère par conséquent notre capacité d'investissement.

Bien heureusement, nous nous étions déjà engagés dans une forte réhabilitation énergétique portée sur l'école élémentaire et l'espace loisirs Revaux / Foucher. Pour autant, les consommations existent et il faut tenter de les réduire raisonnablement par tous les moyens ; d'où le programme d'économie d'énergie que nous mettons en place progressivement depuis le mois d'octobre. Cela dit, la vie continue et les fêtes de Noël se préparent avec l'envie qu'elles soient joyeuses afin que l'optimisme et la convivialité l'emportent.

Du côté des projets, vous avez pu constater que la démolition de la vieille usine Plasti-plaques se termine et va donner

place à la construction du pôle de vie seniors et inter-âges « Les terrasses du Cher » fin 2023. D'autres réalisations 2023 sont en perspective en fonction de nos finances et des subventions accessibles, comme la requalification de la Grande Rue afin de limiter les difficultés de circulation. Il est aussi envisagé la réalisation d'une piste de Pumptrack en partenariat étroit avec l'association du BMX, la poursuite de l'étude de réhabilitation de l'école maternelle à laquelle sont associées la salle Darrasse, la bibliothèque et la Mairie, un aménagement de sécurité au Grais ainsi qu'un programme renforcé d'entretien des voiries, chemins et fossés. Ces projets seront détaillés dans notre bulletin annuel fin janvier 2023 car nous connaissons alors les budgets dont nous disposerons.

Plus généralement, la vie locale continue. Les commerces font peau neuve avec le déménagement du salon de coiffure et la création d'un salon d'esthéticienne. Le comité d'initiatives local se renouvelle avec un attachement particulier aux créations récentes du Troc' Vert et du Week-end des Folie's culturelles.

Nous exprimons ainsi la volonté de poursuivre notre développement économique, culturel et social pour le bien-être de tous les habitants, quitte à l'adapter aux situations rencontrées.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Très cordialement.

Votre Maire, Janick ALARY

Marché de Noël
Dimanche 4 décembre
Espace Loisirs
Revaux-Foucher

De 10H à 18H, un pôle artisanat à l'intérieur de la salle Revaux et un pôle restauration à l'extérieur.

10 H : Ateliers d'initiation au diabolo tout public par Nico Pires de l'Association JONGLARGONNE
11H-15H : Promenades avec chien de traîneau
14 H : Déambulations de la « Fanfare de la Saugrenue »
16H30 : Spectacle de jonglerie « Nico Pires - Diabolo »

Récompenses concours de dessin et tombola

Mairie d'Azay-sur-Cher : 02 47 45 62 40 / www.azaysurcher.fr

Lettre d'informations municipales

éditée par la ville d'Azay-sur-Cher

- > Directeur de la publication : Janick ALARY, Maire
- > Responsable de la rédaction : Katia PELTIER, adjointe à la Communication.
- > Crédits photos : ©Mairie de Azay-sur-Cher

EdiPublic
05 49 01 44 11 - 33 avenue des Temps Modernes
86360 CHASSENEUIL (Futuroscope)

LE NOUVEL ESPACE LOISIRS REVAUX-FOUCHER



L'INAUGURATION

Le samedi 3 septembre 2022, la population azéenne était invitée à l'inauguration de ce bâtiment, nouvellement agrandi et réhabilité énergétiquement.



*numéro (de gauche à droite sur la photo)

Après une visite des locaux, c'est en présence de *Madame Marie LAJUS*, Préfète d'Indre-et-Loire (*4), de *Monsieur Daniel LABARONNE*, Député de la 2ème circonscription d'Indre-et-Loire (*2), de *Monsieur Pierre LOUAULT*, Sénateur d'Indre-et-Loire (*6), de *Monsieur François BONNEAU*, Président de la Région Centre-Val de Loire (*5), de *Monsieur Jean-Gérard PAUMIER*, Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (*1), de *Monsieur Vincent LOUAULT*, conseiller départemental du canton de Bléré et de *Monsieur Claude COURGEAU*, Président du Pays Loire Touraine que *Monsieur Janick ALARY*, Maire d'AZAY-SUR-CHER (*3), assisté de *Anne-Zoé DEFENTE*, membre du conseil municipal des jeunes, a dévoilé la plaque inaugurale de cet espace, patiemment attendu par les associations et la population. Après le coupé de ruban et les discours des officiels, les participants se sont rassemblés autour d'un vin d'honneur.

UN PROJET NÉCESSAIRE

Poursuivant son engagement dans la rénovation énergétique de ses locaux communaux, la ville d'Azay-sur-Cher a souhaité remédier à la consommation énergivore des bâtiments vétustes des salles Revaux-Foucher, dont la construction remonte aux années 1990. Le besoin grandissant d'espaces dédiés aux associations était aussi à considérer, d'où ce projet ambitieux d'extension et de réhabilitation énergétique de la salle polyvalente Jacques REVAUX et du gymnase Alain FOUCHER.

Dépenses : **2 348 216,30 € HT** (travaux : 2 178 190,84 € HT /ingénierie : 170 106,46 € HT, soit environ 7,25%)

Recettes : **1 799 403,48 € HT**, soit environ 77% d'aides

573 337,00 € fonds européens FEDER

692 706,00 € fonds d'État sur les dotations DSIL 2020 et 2021

305 471,48 € fonds d'État sur les dotations DETR 2020 et 2022

180 800,00 € fonds régionaux via le contrat de Pays Loire Touraine

47 089,00 € fonds départementaux F2D 2021

548 812,82 € fonds propres Azay-sur-Cher



LES TRAVAUX

Cette réalisation, démarrée en 2020, a demandé 4 ans d'études et de travaux, confiés à un groupement de maîtrise d'œuvre porté par deux cabinets d'architecture : Crespy-Aumont et Admire Architecture.

Les travaux ont consisté en l'extension et la réhabilitation des bâtiments déjà existants, le réaménagement des parties communes et la réorganisation de l'espace extérieur.

L'extension a compris la construction d'une salle d'activités au sol, de deux salles dédiées aux associations, d'un hall d'entrée commun et d'un couloir de circulation entre les salles.



La salle d'activité au sol

La réhabilitation a concerné la rénovation de la salle Jacques Revaux, du gymnase Alain Foucher, du hall d'entrée et des sanitaires-vestiaires.

Les parties communes ont été réorganisées et se composent d'un club-house avec bar, une cuisine et arrière-cuisine, trois vestiaires et trois sanitaires, deux salles d'activités dédiées aux associations, une nouvelle entrée côté parking et le réaménagement de celui-ci ainsi que du cheminement piétonnier.



Le gymnase Alain-Foucher



La salle Revaux



économie d'énergie : **149 kWh/m².an**

économie de CO2 : **5 kgCO2/m².an**

production d'énergie par les panneaux photovoltaïques : **282 m²** (141 panneaux)

nombre d'heures d'insertion : **661 heures**



REVITALISATION DU CENTRE BOURG PAR LA RÉHABILITATION DE LA GRANDE RUE

La municipalité, accompagnée des services de l'ADAC et du département, mène une étude concernant la revitalisation du centre bourg par la réhabilitation d'une portion de la Grande Rue allant de la place de l'Église au virage de la pharmacie.

Notre centre bourg est constitué de rues étroites et de bâtiments anciens. La Grande Rue se situe sur la départementale 82 et nous traverse du nord au sud. Au fil du temps la circulation est devenue difficile avec des véhicules de plus en plus importants, ce qui nécessite une nouvelle organisation du trafic, à faible vitesse, au bénéfice de tous.

Les enjeux de cette étude sont multiples :

- > Fluidifier la circulation des véhicules, notamment au niveau du carrefour avec la Rue de la Poste et au niveau des commerces du centre bourg,
- > Permettre une circulation piétonne en sécurité,
- > Maintenir les stationnements à proximité des commerces,
- > Faciliter le passage et le stationnement des cyclistes (Cher à vélo),
- > Permettre le passage des gros engins avec respect du tonnage réglementaire.

Les études topographiques vont démarrer prochainement. Des plans détaillés vous seront présentés dans le prochain bulletin municipal, fin janvier 2023.

MANIFESTATIONS

27/11 : Bourse aux Jouets de l'APE
salle Revaux

01-02/12 : Jourdaa (chanson) à La
Touline

01/12 : Sainte Barbe des pompiers au CPI

04/12 : Marché de Noël salle Revaux

11/12 : Repas des séniors salle Revaux

17/12 : Tournoi de belote de l'AVHB
salle Revaux

18/12 : Rassemblement de véhicules
anciens d'Azay Moto Club esplanade
H. de la Cruz

12-13/01/2023 : Sèbe (chanson)
à La Touline

13/01/2023 : Vœux du Maire salle Revaux

15/01 : Loto Gourmand du FC VAL
salle Revaux

Rassemblement de véhicules anciens
d'Azay Moto Club esplanade H. de la Cruz

22/01 : Spectacle de clowns « 2 comme
1 accord » salle Revaux - partenariat
municipalité/La Touline

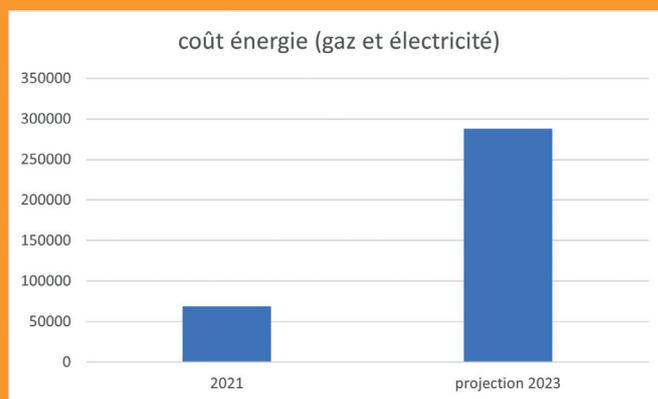
25-26/01 : Jubiler (théâtre) à La Touline

29/01 : Concert de l'AOC Musical'Est
salle Revaux

PLAN D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE 2022-2023



Malgré nos efforts d'investissements de rénovation énergétique (école élémentaire, espace loisirs Revaux-Foucher) et notre participation au groupement d'achat du SIEIL (syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire), la hausse du coût de l'énergie (gaz et électricité) pourrait représenter une enveloppe de 200 000 supplémentaires en 2023, selon les informations actuelles.



La municipalité tente de résister à la répercussion de cette hausse sur les impôts. Nous avons donc décidé de déployer un plan d'économie d'énergie, en concertation avec la communauté de communes :

- > L'éclairage public des voiries et lotissements sera éteint entre 22h et 6h
- > La période des illuminations de Noël sera réduite
- > Le parking du stade sera éclairé de 20h à 22h
- > Les terrains seront coupés automatiquement à 23h dans le cas où ils n'auraient pas été coupés manuellement par les usagers avant.

Durant la période de chauffe :

- > La température dans les principaux bâtiments communaux, dont les écoles, sera abaissée à 19°, voire plus bas pour les usages sportifs, selon les recommandations nationales
- > L'usage de la salle Revaux sera limité
- > L'usage de La salle des Berges et de la salle Darrasse sera par principe exclu, sauf situations particulières.

Ces mesures sont appliquées progressivement depuis le mois d'octobre.

Par ailleurs, il est demandé aux utilisateurs de veiller à renforcer leur vigilance afin d'éteindre les lumières après usage des locaux et de fermer portes et fenêtres.